

INFORMATION TRAVAUX SUR LA VE2

Phase 3 au niveau de Savannah

A compter du 1^{er} décembre



Les travaux progressent sur la VE2 (SAVEXPRESS). A partir du 1^{er} décembre et pour une durée de trois semaines, ils vont concerner l'échangeur de Savannah. Pendant la durée des travaux, les usagers de cet échangeur doivent anticiper leurs déplacements et leurs trajets.

Dans le cadre des travaux en cours sur la VE2, le basculement de la circulation au droit de Savannah (Phase 3) est prévu à compter du 1^{er} décembre pour une durée de 3 semaine. La circulation normale sera rétablie avant les fêtes de fin



TRAVAUX

d'année. Les travaux reprendront le 10 janvier 2018 après la période des fêtes, pour la phase 4 allant de Savannah à l'échangeur des Fraisiers.

Nature des travaux

Dans le cadre de son programme pluriannuel d'investissement (PPI), la province Sud prévoit de renforcer la chaussée de la VE2 sur la section allant du Pont de Dumbéa à l'échangeur de Païta Nord. Ces travaux menés sur 10 mois sont découpés en plusieurs phases.

Les travaux consistent à renforcer la structure de chaussée, à renouveler la couche de roulement et à mettre en conformité les dispositifs de retenue (glissières de sécurité) le long de l'itinéraire. Ces travaux sont nécessaires pour maintenir une qualité de service optimale sur cet axe structurant. Le renforcement est ainsi dimensionné pour durer 20 ans, et les choix techniques opérés pour la couche de roulement faciliteront son entretien futur.

Conditions de circulation sous phase 3

Durant cette période, la bretelle de sortie VE2 vers Savannah (sens Sud/Nord) sera fermée à la circulation jour et nuit.

Les usagers de la VE2 venant du sud et se rendant sur Savannah, Savannah-sur-mer et Nouré, devront sortir sur l'échangeur de Ziza/Zico, reprendre la VE2 dans le sens Nord/Sud et prendre ensuite la sortie Savannah. La bretelle d'insertion VE2 depuis Savannah (vers le Nord) restera ouverte à la circulation pour cette phase.

Dossier complet des travaux de la VE2 : <https://www.province-sud.nc/sites/default/files/1828057/IP-20170925-%20renforcement%20VE2.pdf>

Pour plus de renseignements

Marie-Noëlle Lopez

Tél. 20 31 07

